1. Prise de contact avec Care Manager
2. Evaluation des besoins
3. Envoi de recommandations (PAP)
* ARRET POSSIBLE A CET ETAPE – Evaluation du Care Manager
1. Adhérent fait un retour sur le PAP
2. Si acception Care Manager sélectionne et contacte prestataires en fonction des actions
3. Mise en place du devis
4. Acceptation du devis (si refus retour à étape 5)
5. GED documents nécessaires
6. Suivi de l’action et accompagnement
7. Lorsque action terminée, envoi évaluation

Action récurrente : évaluation à intervalles réguliers.